



Réforme de l'épargne

Epargne retraite, assurance-vie, épargne salariale... Quels sont les impacts principaux de la loi Pacte (*) sur votre épargne ? Décryptage par les économistes de l'INC.

(*) Loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises

[Voir le dossier](#)

AUTONOMIE / HANDICAP

Travaux d'aménagement d'une salle de bain en raison d'un handicap (jurisprudence)

[Travaux d'aménagement d'une salle de bain en raison d'un handicap](#)

ASSURANCE



[Tout savoir sur l'assurance des smartphones](#)

DROIT / JUSTICE



[Programme des vidéos CONSO MAG en Septembre](#)

DROIT / JUSTICE

Reconduction tacite du contrat (jurisprudence)

[Reconduction tacite du contrat](#)



Clauses abusives : mode d'emploi

Peut-on refuser l'installation d'un compteur Linky ? (jurisprudence)

Peut-on refuser l'installation d'un compteur Linky ?

LOGEMENT / IMMOBILIER



Etat daté : un document demandé lors de la vente d'un lot de copropriété

LOGEMENT / IMMOBILIER

Copropriété : comment voter à une assemblée générale de copropriétaires sans être présent physiquement ?

Copropriété : comment voter à une assemblée générale de copropriétaires sans être présent physiquement ?



ACTUALITES



ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS



FICHES PRATIQUES



LETTRES TYPES



SIMULATEURS DE CALCULS



VIDEOS CONSOMAG

Institut National de la Consommation
18, rue Tiphaine 75015 Paris

Vous recevez ce message car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désabonnement situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr. A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, [cliquez ici](#)
Si vous ne voyez pas correctement cet email, [cliquez ici](#)

